

Interruption de la lecture d'une instruction pour les corps
administratifs pour admettre à la barre le procureur du roi au
Châtelet, lors de la séance du 31 juillet 1790

Jean-Baptiste Treilhard, Jacques François Laurent de Vismes

Citer ce document / Cite this document :

Treilhard Jean-Baptiste, Vismes Jacques François Laurent de. Interruption de la lecture d'une instruction pour les corps administratifs pour admettre à la barre le procureur du roi au Châtelet, lors de la séance du 31 juillet 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XVII - Du 9 juillet au 12 aout 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1884. p. 452;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1884_num_17_1_7764_t1_0452_0000_5

Fichier pdf généré le 08/09/2020

ait dégénéré parmi nous. Notre souverain, le père de son peuple, est presque l'objet de notre adoration; notre noblesse et notre clergé sont des membres utiles et illustres d'un Etat où tout est soumis à la loi.

« Nous voulions être plus courts; mais nous n'avons pu retenir l'expression des sentiments de joie et d'admiration que nous inspire un événement aussi agréable que le rétablissement de la liberté en France.

« Nous finissons en adressant nos prières à l'arbitre souverain des empires, afin qu'il dirige les efforts de votre patriotisme et le garantisse de la corruption.

« Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs,

« *Les membres du Club-Whig de Dundee, signé :*

Georges de Dempttor de Duunichen, *président* ;
 William Stirling, Esq. of Pittendrich ;
 Patrick Stirling, Esq. —
 John Guthrie, Esq. Gaigie ;
 Alexander Thoms, Esq. Rungalley ;
 Thomas Wemyss, Esq. of Lauriestonn ;
 Patrick Scrymgeour, Esq. Tealine ;
 John Jobson, Esq. Rosemount ;
 Patrick Whitson, Esq. Balbrogie ;
 John Pilcairn, Esq. Merchunt ;
 James Robertson, Esq. Denork ;
 George Blair, Esq. Adamston ;
 The Revd. James Blinshall, D. D. Dundee ;
 The Revd. Robert Small, D. D. F. K. S. Edin.
 Dundee ;
 The Revd. David Davidson, Dundee ;
 The Revd. William Read, —
 The Revd. James Thomson, —
 The Revd. John Buick, Tannadiee ;
 The Revd. John Gellately, Tealine ;
 The Revd. James Playfair, D. D. Histor- to
 the prince of Wales ;
 The Revd. Samuel Martin, Monymcal ;
 The Revd. Alexander Meldrum, Kincaple ;
 Robert Doig, Preacher Dundee ;
 John Willisson, M. D. —
 James Stewart, Surgeon, —
 James Johnston, —
 John Rolle, —
 The Revd. John Gilsen, Mains, —
 James Deck, Merchant Dundee ;
 James Syme, —
 John Jobson, —
 Charles Jobson, —
 William Allisson, —
 Michael Leinke, —
 James Whright, —
 Thomas Crichton, —
 Andrew Jobson, —
 William Bissel, —
 Oliver Fairweather, —
 David Wise, —
 James Fairweather, —
 David Low, —
 James Ballingall, —
 George Gray, —
 George Barry, —
 Peter Kiel, —
 William Websler, —
 Archibald Neilson, —
 Gershom Gourlay, —
 William Keith, —
 James Keith, —
 James Duncan, —
 William Anderson, —

Patrick Smith, Merchant Dundee ;
 Ebenser Anderson, —
 Alexander Pitcatwis, —
 James Dick, —
 David Jobson, —
 James Whright, Junior, —
 David Blair, —
 Patrick Maxwell, —
 Francis Suowright, Teacher of English ;
 John Walson, Rector of the Grammar Schoel ;
 Robert Douglass, Mathematician, —
 James Soory, Watchmaker, —
 Samuel Bell, architect, —
 James Sanders, Writer to the signet, Edinbourg ;
 John Craign, Baker, Dundee ;
 David Smart, —
 Kimiaird Brown, —
 Robert Nicoll, Slahoner, —
 Alexander Walt, Dyer, —
 David Syme, Glover, —
 Andrew Crichton Writer, —
 John John-ton of Manchester ;
 Alexander Thomson, Writer Edinbourg ;
 John M^e Ritchie, —
 John Kirkaleie, Shipmenter ;
 Robert Mawer, —
 Thomas Brown, —
 An authentic list, attested by George Dempster
 of Dunnechen Proefes.

Dundee, June 10 1790.

L'Assemblée charge son président de répondre à cette adresse qui sera insérée au procès-verbal.

M. de **Vismes**, au nom de plusieurs comités réunis, commence la lecture d'une *instruction pour les corps administratifs*. (Cette instruction avec les changements qu'elle a subis, se trouvera à la date du 12 août 1790).

M. le **Président** interrompt cette lecture pour demander si l'Assemblée veut admettre à la barre le procureur du roi au Châtelet.

L'admission est prononcée et le procureur du roi est introduit.

M. le **Président** lui fait lecture du décret. Le procureur du roi donne l'assurance de son empressement à obéir aux ordres de l'Assemblée.

M. le **Président** annonce le résultat du *scrutin pour l'élection du président et des secrétaires* : M. d'André a réuni 318 voix ; M. Camus 140 ; M. de Cazalès 66. — M. d'André réunit la majorité absolue, et est élu président.

Les nouveaux secrétaires sont MM. de Kyspoter, Cernon (Pinteville de) et Alquier, en remplacement de MM. Dupont (de Nemours), Garat l'aîné et Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély), secrétaires sortants.

(La séance est levée à 10 heures et demie du soir.)